

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL N°20 DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

Séance du lundi 22 juin 2026 à 19h

Présidence : Madame Nathalie Fragnière

Préavis municipal n° 02/2026 relatif aux comptes communaux 2025

Le conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis municipal n°02/2026
- Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

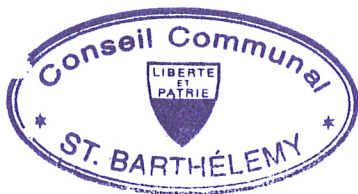
- D'adopter les comptes 2025 tels qu'ils ont été présentés avec un excédent de revenus de CHF 135'393,31.-- et d'en donner décharge à la municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2026.

A nom du Conseil communal

La Présidente


Nathalie Fragnière



La Secrétaire


Sylvie Tschabold